

gnait la réunion des magistrats populaires, fut nommé en 1228; ce fut alors aussi que les ouvriers des différents métiers s'organisèrent en milices volontaires appelées pennonages, du nom de leurs pennons ou drapeaux, et que fut gravé le premier sceau de la ville, représentant le pont de la Saône, monument garant de son indépendance (1), la croix, signe de sa religion, et la fleur de lis, emblème de sa soumission au roi de France.

Ainsi constituée avec son syndicat, son armée, sa chapelle, son beffroi et ses armoiries, l'administration populaire se mit à fonctionner, mais l'autorité seigneuriale ne pouvait céder sans combat la victoire à de turbulents vassaux; elle résista aux arrêtés de la commune, le conflit entre l'antique pouvoir et les élus du peuple amena des haines qui s'irritèrent de jour en jour, et l'exaspération touchait à son comble lorsque l'arrivée du pape Innocent IV retarda encore l'effusion du sang. Le Saint-Père, persécuté par un empereur sans loyauté et sans foi (2), venait demander un asile à la cité des martyrs; devant cette solennelle infortune, les passions se turent. Bourgeois et seigneurs déposèrent humblement leurs plaintes aux pieds du chef des chrétiens qui les accueillit avec justice et bonté, accorda des privilèges religieux à l'Eglise de Lyon, mais blâma les abus de l'autorité seigneuriale, recommanda par un acte public à l'archevêque et au Chapitre de traiter avec douceur les habitants de Lyon et plaça ces derniers sous la protection spéciale du Saint-Siège.

Cette noble intervention ne devait pas épargner à la cité les horreurs de la guerre civile, lorsque, après un séjour de six

(1) Les bourgeois étaient maîtres de la rive gauche de la Saône. La rive droite appartenait à l'archevêché. Les bourgeois, dont le quartier général était Saint-Nizier, étaient maîtres du Pont-de-Pierre, seule voie de communication entre les deux rives.

(2) Frédéric II.